

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du P.E.T.R. du Pays du Cambresis s'est réuni, à l'espace Cambresis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le quatre juillet deux mille vingt-trois, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : (48- 37 Titulaires et 11 suppléants)

48 membres sont présents avec voix délibérative, le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (26 votants –16 titulaires – 10 suppléants ayant obtenu procuration)

- | | | |
|--------------------------------------|------------------------|----------------------------------|
| 1. Gérard ALLART, | 8. Jean-Claude GUINET, | 17. Jean-Pierre BAVENCOFFE(S), |
| 2. M-Bernadette BUISSET-
LAVALARD | 9. Bruno IVANEC | 18. Fabien CARPENTIER(S), |
| 3. Jacques DENOYELLE, | 10. Romain MANESSE, | 19. Marie-Danielle CHEVALIER(S), |
| 4. Eddy DHERBECOURT | 11. Pascal MOMPACH, | 20. Jean-Pierre COUVENT(S), |
| 5. M-Thérèse DOIGNEAUX | 12. Michel PRETTRE, | 21. Marie-Anne CHEVALIER(S), |
| 6. Nathalie DROBINOHA, | 13. Maryvone RINGEVAL | 22. Jeanine HOSSELET(S), |
| 7. Pascal DUEZ, | 14. Laurence SAYDON, | 23. Martine LABALETTE(S), |
| | 15. Gérard SETAN, | 24. Sonia LANCEL(S), |
| | 16. Sylvain TRANOY, | 25. Claude LECLERCQ(S), |
| | | 26. Thérèse WARGNIES(S) |

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (19 votants – 18 titulaires – 1 suppléant ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|--------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. Etienne BASQUIN, | 8. Sylvain HALLE, | 14. Patrice QUEVREUX, |
| 2. Didier CATTOEN, | 9. Yannick HERBET, | 15. Henri QUONIOU, |
| 3. Marie-Josée DEPRez, | 10. Michel HENNEQUART | 16. Laurence RIBES, |
| 4. Bernadette DUBUIS, | 11. Stéphane JUMEAUX | 17. Jeremy RICHARD |
| 5. André-Marie FORRIERE, | 12. Julien LEONARD | 18. Liliane RICHOMME, |
| 6. Daniel FORRIERES, | 13. Joseph MODARELLI, | 19. Claude DOYER(S) |
| 7. Jean-Claude GERARD, | | |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (3 votants – 3 titulaires) :

1. Michel DHANEUS,
2. Didier ESCARTIN,
3. Roland SALENGRO

Membre ayant assisté à la séance
Billy JOURNET

Membres excusés (T) :

Yvette BLANCHARD, Thierry BOUTEMAN, Pascal BRUNIAUX, Guy COQUELLE, Olivier DELSAUX, Jean-Marie DEVILERS, Benoit DHORDAIN, Christian DUMONT, Jean-Pierre DHORME, Gilbert DRAIN, Jean FICHAUX, Dominique GAILLARD, Olivier GOBERT, Bernard HUREZ, Marc LANGLAIS, Bruno LEFEBVRE, Philippe LOYEZ, Karine MORELLE, Francis NOBLECOURT, Daniel POTEAU, Jean-Michel TISON, Yves MARECAILLE, Stéphane MAURICE, Slimane RAHEM, Nicolas SIEGLER

Fabrice BACCOUT, Alexandre BASQUIN, Frédéric BRICOUT, Mathieu DAVOINE, Maurice DEFAUX, Pierre-Henri DUDANT, Ludovic HAVART, Patrice BONIFACE, Monique LESNE, Bertrand LEFEBVRE, Jérôme MELI, Véronique GODELIEZ NICAISE, Gilles PELLETIER, Bernard PLET, Jacques OLIVIER, Jean-Felix MACAREZ, Paul SOUPLY

Christophe BISIAUX, Jean-Marc BOUCLY, Georges FLAMENGT, Paul SAGNIEZ

Secrétaire de séance :

Michel HENNEQUART

OBJET : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE « AUDITS ENERGETIQUES » RELATIF AU PROGRAMME ACTEE 2 : AVENANT

Le Vice- Président, Didier ESCARTIN rappelle que le Pays du Cambrésis, dans le cadre du programme ACTEE 2 sur la période 2021 – 2023, a entérinée la réalisation d'un contingent d'audits énergétiques sur les bâtiments publics répartis par EPCI et par année, inscrit à la convention.

Pour ce faire, il a mis en place un accord-cadre multi-attributaires « Opération collective d'audits énergétiques des bâtiments publics sur le Pays du Cambrésis » pour pouvoir enclencher les bons de commande et accompagner les communes dans leurs travaux de rénovation énergétique, d'un montant de 110 000 € HT pour une durée de 24 mois à partir de la date de notification.

Le Pays du Cambrésis a candidaté à Sequoia 3 à postériori de l'accord-cadre et a été retenu. Le nombre d'audits à réaliser a doublé

Le Pays du Cambrésis, dans le cadre du programme ACTEE 2 sur la période 2021 – 2023, a entérinée la réalisation d'un contingent d'audits énergétiques sur les bâtiments publics répartis par EPCI et par année, inscrit à la convention.

Selon les articles L2194-1 et L219-8, du code des marchés public, un marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence dans les conditions prévues par voie réglementaire lorsque:

- 1° Les modifications ont été prévues dans les documents contractuels initiaux ;
- 2° Des services supplémentaires sont devenus nécessaires ;
- 3° Les modifications sont rendues nécessaires par des circonstances imprévues ;
- 4° Un nouveau titulaire se substitue au titulaire initial du marché ;
- 5° Les modifications ne sont pas substantielles ;
- 6° Les modifications sont de faible montant.

Il est proposé de :

- **Valider l'avenant à l'accord-cadre à bons de commande « Opération collective d'audits énergétiques des bâtiments publics sur le Pays du Cambrésis », pour 10 % du montant du marché initial pour les marchés de services, les crédits ayant été inscrits au budget primitif**
- **Autoriser le président à signer les documents s'y afférents**

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

19 JUL. 2023

Publié le

Certifié exécutoire le19 JUIL. 2023

Le Président, Pays du
Cambrésis
Syndicat Mixte du Pôle
d'Équilibre Territorial et Rural

Sylvain TRANOY

Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le



ID : 059-255902330-20230711-D2023_20-DE